

À la Rochelle, le 05/06/2023

PROCÈS-VERBAL

**de la Commission Nautique Locale
chargée d'émettre un avis sur le**

**Renouvellement de l'autorisation d'occupation temporaire
pour la Sonde enregistreur acoustique « Fort Boyard » NEREIS/CD17**

Sous la présidence de M. Christophe MANSON, délégué à la mer et au littoral, la commission nautique locale a été consultée pour avis sur le renouvellement de l'autorisation d'occupation temporaire pour la mise en œuvre de la Sonde enregistreur acoustique « Fort Boyard » NEREIS/CD17. Les membres sont consultés par voie dématérialisée, par courrier électronique en date du 17/05/2023 à 16h01.

Les observations de la commission nautique locale sont les suivantes :

Les membres de la Commission Nautique Locale qui ont répondu, émettent un avis favorable.

Signature des membres

Les membres de droit

Le président
Christophe MANSON
Signé

**Le représentant du Directeur
Départemental des Territoires
et de la Mer**
François AMAUDRIC DU CHAFAUT
Signé

**Le représentant du parc
naturel marin**
Ronan LUCAS
Signé

Les membres temporaires

Jean-Jacques COUDRAY
Signé

Timothee PONROY
Signé

Eric BLANC
Absent

Damien COURCAUD
Absent

Benoît DURIVAUD
Signé

Les membres suppléants

Pascal POTIER

Alexandre BACHY

Philippe MICHEAU
Absent

Jean-Claude DI FUSCO
Absent

Philippe MORANDEAU